



Le Chef de cabinet du Président  
du Haut-commissaire

(Traduction)

Colombo, le 17 juin 1982

Excellence,

J'ai l'honneur de me reporter à votre lettre du 17 juin 1982, dont le texte se lit  
comme suit:

«(Voir la lettre canadienne du 17 juin 1982)»

J'ai l'honneur de vous informer que ce qui précède agit au Gouvernement de  
la République socialiste démocratique de Sri Lanka et que la Note de votre Excellence  
ainsi que ma réponse à cet effet constituent entre nos deux Gouvernements un Accord  
qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute  
considération.

Le Chef de cabinet du Président,  
W. M. P. B. MENIKDIWELA

Son Excellence Monsieur R. W. Clark,  
Haut-commissaire du Canada à Sri Lanka,  
Colombo.